

Résidence étudiante du CROUS BLOIS - Desfray



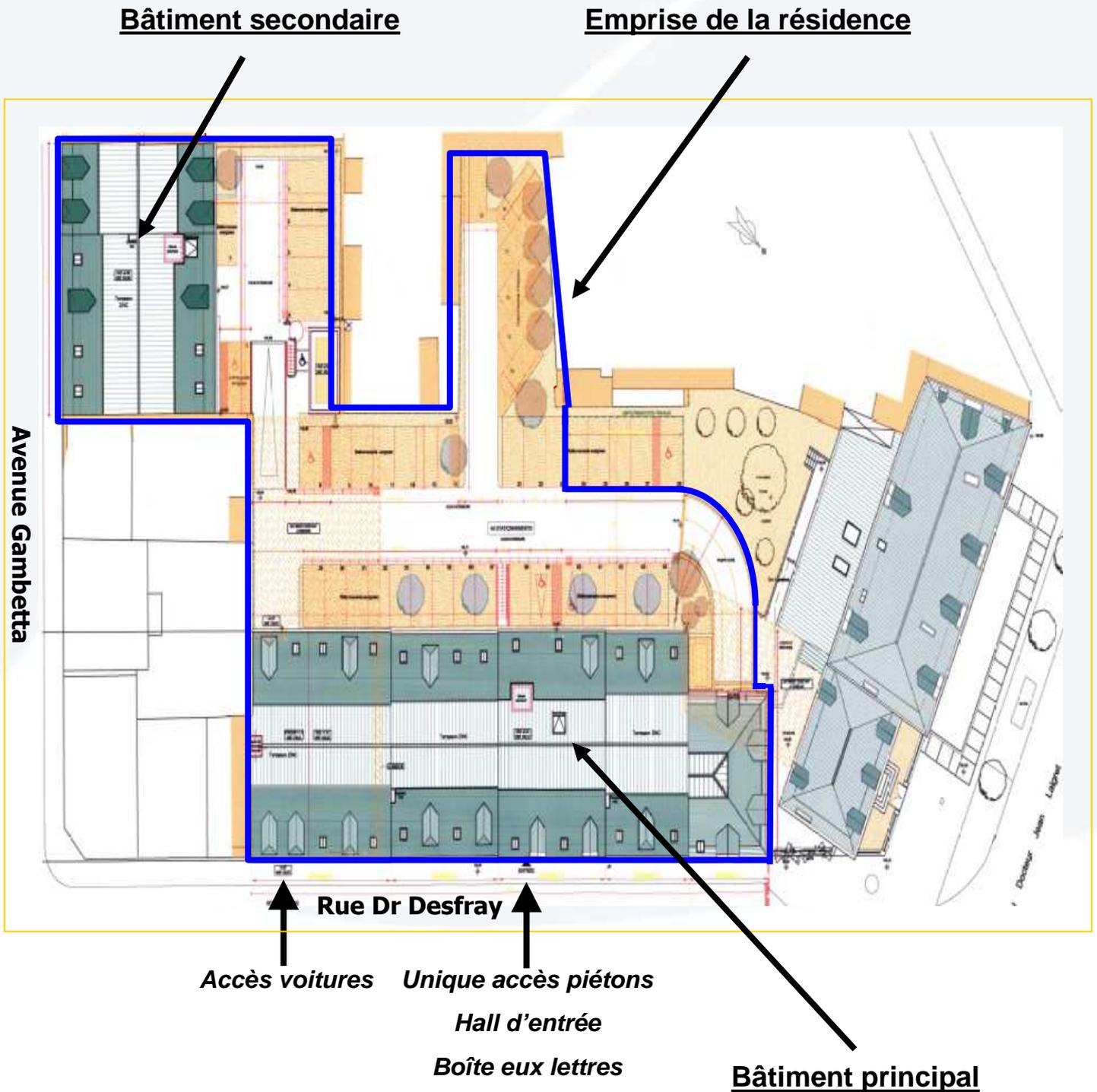
Historique

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la consultation lancée par Grand Blois Développement le 10 Mars 2004, pour l'aménagement des terrains de l'îlot Desfray, situés à proximité de la gare de Blois. CIRMAD Centre Sud-Ouest, société de développement immobilier du groupe Bouygues Construction, se positionne alors rapidement comme opérateur global, en développant un réel partenariat avec le CROUS d'Orléans-Tours, pour la réalisation d'une résidence étudiants, financée en PLS (Prêt Locatif Social), et répartie sur deux bâtiments, rue du Dr Desfray et avenue Gambetta.



CIRMAD pour le CROUS - Résidence étudiante BLOIS Desfray

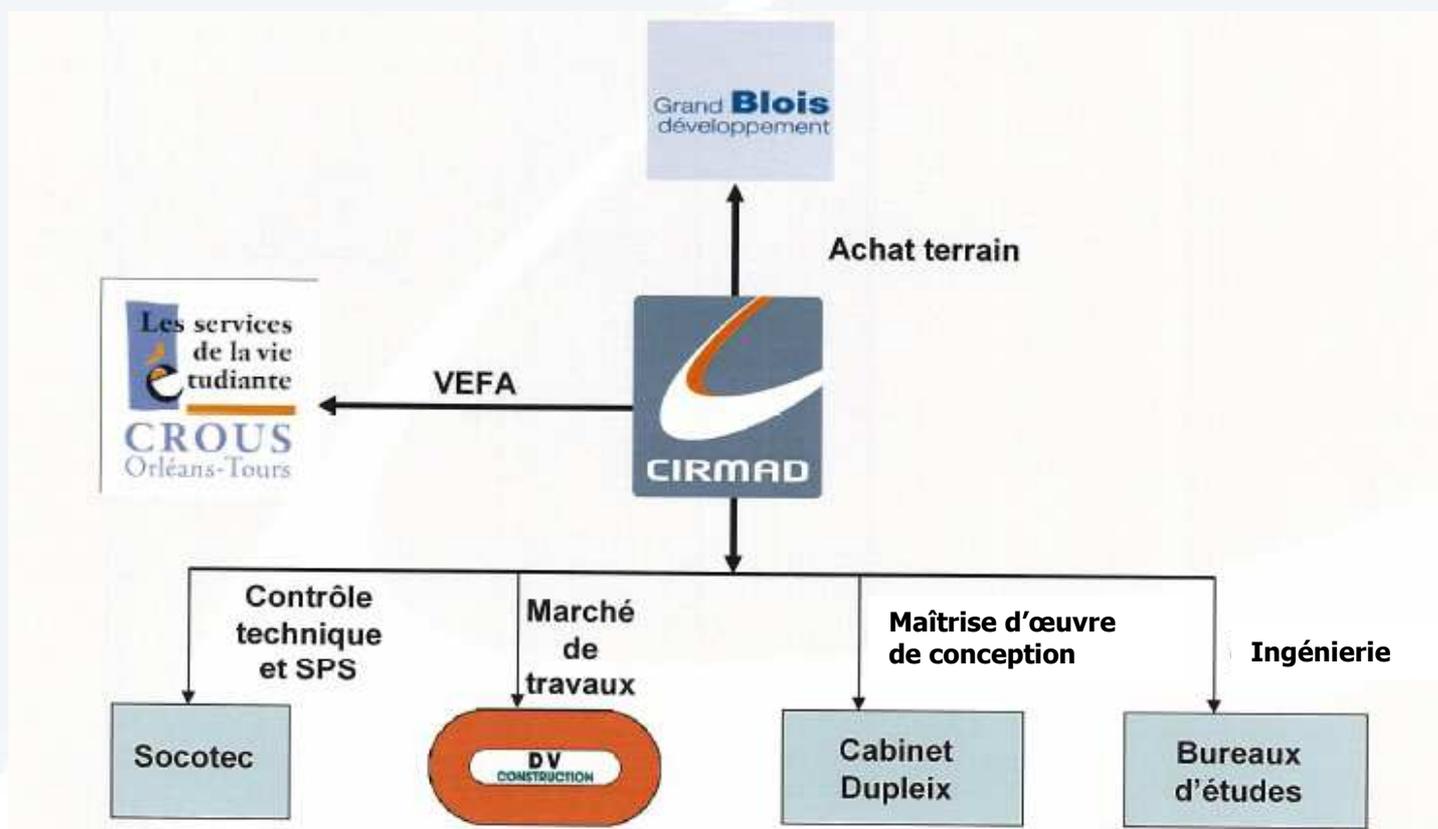
Plan masse



Planning de l'opération

- Signature de la VEFA :
8 décembre 2006
- Pose de la première pierre de la résidence : jeudi 22 mars 2007
- Livraison des bâtiments au CROUS :
 - Bâtiment Gambetta : février 2008
 - Bâtiment Desfray : juin 2008

Montage de l'opération



Montage de l'opération

L'originalité de cette opération tient au rôle joué par le CROUS d'Orléans – Tours. En effet, le CROUS s'est positionné en acquéreur direct de cette résidence, non en qualité de simple gestionnaire. Cela répond à la logique du plan gouvernemental en faveur du logement étudiant de renforcer rapidement l'offre publique, en faisant travailler ensemble le secteur public (le CROUS est un établissement public administratif) et le secteur privé (CIRMAD Centre Sud-Ouest) tout en maintenant pour l'étudiant un loyer social. Ce schéma innovant a été possible grâce au fort appui du CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires). La VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) a ainsi été signée le 8 décembre 2006. L'utilisation de la VEFA est une première nationale pour le réseau des œuvres universitaires et scolaires.

Par cette opération, CIRMAD Centre Sud-Ouest confirme sa volonté de proposer aux collectivités locales et partenaires publics/privés, des produits diversifiés (logements étudiants, équipements publics, résidence services personnes âgées,...) s'inscrivant au mieux dans le cadre du développement urbain.

La résidence

- La résidence universitaire comprend 152 logements (du studio au T4) répartis sur deux bâtiments (R+3) d'une surface habitable totale de 3 074 m². Le montant total de la VEFA est de 6 890 000 € HT.
 - Un premier bâtiment, situé rue du Dr Desfray, regroupe 113 logements (du studio de 15 m² au T3 de 54 m²), des locaux communs (salle de réunion, laverie,...) et 34 places de parking enterrées.
 - Le deuxième bâtiment, situé avenue Gambetta, regroupe quant à lui 39 logements (du studio au T4).
- L'ensemble de la résidence disposera également de 39 places de parking extérieures, réparties dans la cour intérieure des deux bâtiments.

Le projet a été réalisé par François DUPLEIX, architecte à Blois.



CIRMAD pour le CROUS - Résidence étudiante BLOIS Desfray